

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Lettres

- Université de Bourgogne - UB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres, langues

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de licence *Lettres* est proposée sur le site de Dijon, et au Centre de formation ouverte et à distance (CFOAD), avec un éventail d'options un peu moins large.

Elle possède deux parcours, *Lettres modernes* et *Lettres classiques*. Le parcours *Lettres Modernes* présente au cours de la licence diverses options (« enseignement », « métiers du livre et de la culture », « littératures et cultures », « langage et orthophonie ») qui préparent aux parcours du master *Lettres* proposé à l'université de Bourgogne (UB).

Les objectifs de la formation prennent en compte les compétences généralement attendues dans un cursus de *Lettres* : maîtrise de l'histoire littéraire française européenne et des textes, maîtrise des outils d'analyse littéraire et grammaticale, maîtrise de l'expression écrite comme orale, et, pour les *Lettres classiques*, maîtrise des langues anciennes. Pour chacun des parcours, maîtrise des exercices rattachés à la discipline, indispensables à la poursuite en master et aux concours d'enseignement.

Les objectifs disciplinaires sont complétés par des enseignements en langues et en informatique ; la démarche d'ouverture s'étend aux disciplines culturellement voisines et parentes dispensées dans l'Unité de formation et de recherche (UFR), voire au-delà, proposant des Unités d'enseignement (UE) qui vont de « littérature en pratiques » (destinée aux étudiants concernés par les lettres appliquées au monde professionnel) à « arts du spectacle, arts visuels », des cours de linguistique à l'intention des étudiants qui se destinent à l'orthophonie et même des cours de droit public pour ceux qui visent les concours administratifs. La formation compte en moyenne 380 heures/étudiant en première (L1) et deuxième année de licence (L2), et 500 en troisième année licence (L3), hors stages et projets tutorés.

En *Lettres classiques*, les enseignements de grec et de latin sont décyclés et regroupés par niveaux, afin de permettre à chaque étudiant de recevoir un enseignement adapté à sa compétence, de l'initiation à la préparation à l'agrégation.

Synthèse de l'évaluation

La licence de *Lettres* de l'université de Bourgogne présente de nombreux atouts, dont une attention soutenue aux étudiants et une ouverture à un éventail de formations qui permet de s'orienter professionnellement vers des métiers offrant des débouchés avérés. La formation est cohérente, pilotée de façon lisible, et doublement articulée avec les formations de l'UFR et les besoins des étudiants, dans la mesure où elle sait intégrer dans un parcours professionnalisant des étudiants issus d'autres filières (*Philosophie, Sciences du langage, Information-Communication*). L'association *Lettres classiques/Lettres modernes* semble bien fonctionner, même si certaines inquiétudes surgissent autour des refontes induites par la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE).

L'ensemble de la formation propose une diversité de parcours souple et performante qui prend en compte l'évolution des étudiants et leur permet d'affiner leur projet professionnel dans un éventail suffisant non seulement à l'intérieur de la formation en *Lettres*, mais également dans l'ensemble des disciplines proposées par l'UFR. La diversité des orientations offertes sait à la fois privilégier les filières vers lesquelles se dirigent la majorité des étudiants, et ne pas négliger des formations de niche où les petites cohortes sont particulièrement bien préparées à la vie professionnelle (orthophonie, métiers du livre). La formation sait dans son ensemble éviter l'effet « miroir aux alouettes » et propose à chaque fois des cheminements réalistes et professionnalisants. Le pilotage de la formation est adapté aux effectifs et les tâches sont clairement réparties.

Les stages sont valorisés et destinés à l'être davantage, l'équipe rédactrice du dossier en a pleinement conscience. La formation affiche de vraies ambitions à l'international, qui sont malheureusement asymétriques, accueillant beaucoup plus d'étudiants entrants que d'étudiants sortants. Mais les cours spécifiques à l'intention des

étudiants Erasmus et la formation trinationale, née d'un partenariat de l'université de Bourgogne avec les universités de Mayence et de Bologne sont des atouts à renforcer.

Points forts :

L'offre de formation est à la fois disciplinairement bien ancrée et ouverte à des modules d'enseignement permettant une professionnalisation effective.

Des dispositifs originaux (projets tutorés) permettent de dynamiser l'apprentissage de la méthodologie. Les initiatives sur l'apprentissage des langues par le théâtre ou le cinéma, l'accueil des étudiants Erasmus par des enseignements spécifiques constituent un indiscutable point fort, qu'il faut cultiver.

Les fragilités sont parfaitement analysées et pourront être palliées aisément : meilleure intégration des stages, mise en œuvre d'une plateforme numérique utile à tous.

Points faibles :

L'absence de suivi fiable des étudiants pénalise la formation, qui malgré d'évidentes qualités ne peut s'ajuster à la population entrante et aux objectifs professionnels (et à leur réussite) des étudiants diplômés et non diplômés.

Manque d'une structure claire et bien pensée : un Conseil de perfectionnement qui pourra mieux aider à prendre en compte les orientations professionnalisantes. Si la présence d'un Professeur associé (PAST) dans l'équipe pédagogique est en principe un atout, sa fonction et ses attributions sont mal définies, et les retombées positives qu'elle suscite n'apparaissent qu'incidemment dans le dossier.

Recommandations :

La réflexion sur le conseil de perfectionnement devra être menée, d'autant que les chantiers à venir et les analyses déjà effectuées font apparaître sa nécessité.

L'effort fait sur l'internationalisation ne doit pas être dévalorisé et devra être poursuivi, comme la dynamique d'innovation et de partenariats qui commence à porter ses fruits.

Les stages, à valoriser en soi, devront être mieux formalisés au sein de la maquette.

Il importera également de remettre à plat la question des ECTS (*European credits transfer system*) complémentaires

Il importera de maintenir ces atouts et d'en développer les effets dans le département comme dans l'université, sans doute en s'appuyant sur une politique plus fine d'observation des cohortes étudiantes, de leurs origines et de leurs devenir, et également en s'appuyant davantage sur les instances - Conseil de perfectionnement par exemple - qui peuvent constituer un élément dynamique de la réflexion sur la formation.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation est organisée de façon lisible et efficace, proposant outre le déclassement des années en langues anciennes, un socle commun solide et pertinent, qu'ouvre une suite d'options proposées au long de la licence.</p> <p>L'intérêt de la démarche est de posséder une réelle souplesse qui permette aux étudiants de choisir efficacement la facette de formation qui les concerne, tout en ayant la possibilité d'évoluer, d'affiner ou de modifier leur cursus en changeant d'option. Cette diversification n'est pas autant offerte en enseignement à distance.</p> <p>Une démarche de mutualisation de l'enseignement de langues anciennes avec l'université de Franche Comté est prévue dans le cadre de la COMUE. Il faudra veiller à ne pas abandonner les atouts que présente cette formation.</p>
---	--

<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est la seule sur Dijon, mais s'inscrit bien sûr dans la COMUE, et connaît des formations comparables dans l'université presque voisine de Besançon et les bassins plus lointains de Nancy, Lyon, Clermont. Elle remplit, en termes de proximité et de bassin d'emploi, une fonction essentielle, et entre partiellement en concurrence avec les formations proposées par les Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).</p> <p>S'appuyant sur les activités de son équipe d'accueil Centre pluridisciplinaire textes et cultures (CPTC, Equipe d'accueil - EA 4178), l'équipe pédagogique de <i>Lettres</i> associe autant qu'elle le peut ses étudiants à ses manifestations (colloques, journées d'études), et cela dès la licence.</p> <p>Elle se caractérise également par la mise en place de partenariats avec les institutions culturelles, notamment par la signature d'une convention avec la Scène nationale et la Minoterie, théâtre de création « jeune public », et nourrit des rapports étroits avec l'opéra de Dijon.</p> <p>Des initiatives intéressantes sont mises en place autour de l'apprentissage et de la pratique des langues, autour d'activités de type ciné-club ou d'ateliers théâtre.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe est constituée de 44 universitaires locaux qui ne sont pas présentés dans le dossier, et 3 externes (1 PAST, 2 Professeurs agrégé (PRAG) et certifié (PRCE)), et d'une intervenante professionnelle professeure associée à mi-temps qui intervient principalement dans le master et dont le rôle n'est pas défini en licence.</p> <p>Le directeur du département de <i>Lettres modernes</i> assure la responsabilité du parcours <i>Lettres modernes</i>, le directeur du département de <i>Lettres classiques</i> celle du parcours <i>Lettres classiques</i>. Il y a également un responsable pour chaque année de la licence de <i>Lettres modernes</i>: le pilotage est assuré de façon lisible et efficace. On pourrait toutefois s'attendre à avoir un seul responsable de licence pour les deux parcours.</p> <p>On n'a pas d'indication sur les effectifs des personnels BIATSS (Bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé) chargés d'assurer l'administration de la formation.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les documents fournis par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) sont remarquablement insuffisants, et beaucoup plus précis pour le FOAD que pour les étudiants en présentiel, d'où le caractère imprécis des chiffres ci-dessous, relevant plus de la déduction que d'indications précises.</p> <p>L'effectif de la L1 est supérieur à 200 et en régulière croissance (25% en 3 ans pour le FOAD, mais 9,6% pour les étudiants en présentiel. Si 30 à 38% des étudiants de L1 abandonnent, 55% entrent en L2. Les chiffres sont en retrait de ce que l'on attendrait, avec un abandon plafonnant généralement à 35% et plus souvent inférieur à 30%, et un taux de réussite approchant les 60%. Les effectifs en L2 et L3 sont assez stables et tournent autour de 150 étudiants (apports des autres formations dont la licence de <i>Philosophie</i>, étudiants en réorientation au sein de l'UFR où ces reconversions sont facilitées, apport également des CPGE).</p> <p>Il y a une centaine de diplômés en L3 en moyenne depuis quelques années (102 en 2011-2012 ; 73 en 2012-2013) dont la moitié s'inscrit en master recherche à l'UB (ce qui laisse penser que l'autre moitié s'inscrit à l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), mais aucune information n'est donnée à ce propos).</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'investissement dans des manifestations culturelles importantes, auxquelles sont associés les étudiants, montre une bonne interaction entre les activités de recherche et l'enseignement.</p> <p>Les étudiants de L3 sont en effet invités à suivre une sélection de séminaires ou de colloques organisés par l'Équipe d'accueil 4178, Centre pluridisciplinaire textes et cultures.</p> <p>L'option Littérature, arts visuels et arts du spectacle a mis en place des projets tuteurés pour les étudiants de L1 et L2, qui constituent une riche propédeutique au travail de recherche, et s'efforce de le généraliser pour la prochaine accréditation. Ces projets pourraient trouver leur place en L3, juste avant l'entrée en master.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La licence de <i>Lettres</i> est la seule formation à être orientée vers l'enseignement et les métiers du livre et de la culture, tout en offrant une solide formation littéraire.</p> <p>La diversité des options ouvertes montre l'intérêt porté aux divers débouchés professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignement, avec outre des enseignements spécifiques, des stages d'observation en relation avec l'ESPE. • Orthophonie, avec un effectif restreint d'étudiants sur l'ensemble de l'UFR et des enseignements complémentaires ; la préparation au concours (3 à 5 étudiants selon les années) est annoncée comme couronnée de succès (100% d'admis). • Métiers du livre, avec une formation qui permet de se familiariser avec la filière, et d'éventuellement s'orienter après un master indifférencié vers le master 2 de cette discipline au sein de la formation. Mais ces éléments ne sont documentés ni dans le dossier de licence, ni dans celui du master, et l'architecture de ces formations est peu lisible. • Français langue étrangère (FLE), avec des débouchés dans divers masters, à l'UB, mais aussi dans d'autres universités. <p>L'ensemble forme un projet cohérent et équilibré. Si les stages ne sont pas aussi nombreux qu'on pourrait le souhaiter, des réflexions sont en cours pour améliorer ce point.</p> <p>Un intérêt particulier est porté sur les Emplois avenir professeurs pour lesquels les étudiants sont encouragés et accompagnés.</p> <p>La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation est complète et fidèle.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le projet tuteuré mis en place au cours de la formation en L1 et L2 constitue une <i>innovation originale et pertinente</i>, visant à donner à tout étudiant du cursus les éléments et la méthodologie d'une réflexion personnelle et d'un projet de recherche, quand bien même il ne s'orienterait pas vers un parcours recherche en master.</p> <p>Les stages, non prévus dans les maquettes en dehors du parcours enseignement prévu au cours de la L3 (ils sont alors organisés par l'ESPE - stages d'observation avec une phase d'intervention - et donnent lieu à une évaluation), sont valorisés au sein de l'UFR et peuvent s'intégrer dans le cadre du projet personnel tuteuré. On porte une attention particulière aux Emplois avenir professeur (EAP), plébiscités par les étudiants. Les stages faits dans le cadre du Projet tuteuré peuvent constituer une première expérience de l'option <i>Métiers du livre</i>. Cette dimension n'est pas encore formalisée et le sera dans la prochaine contractualisation, dans le cadre d'une UE spécifique.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Des efforts d'information sont faits auprès des étudiants au niveau de l'UFR, valorisant à la fois le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), qui recrute les lecteurs pour l'étranger, et les bourses Erasmus, ce qui est cohérent pour des étudiants orientés en littérature comparée. De nombreuses conventions sont affichées (Erasmus, mais plus largement internationales, 10 en Afrique, 17 en Amérique latine, 25 en Amérique du nord et 32 en Asie) mais le résultat est modeste, et laisse apparaître entre 11 et 15 étudiants sortants, ce qui fait entre 6 et 7% des inscrits en L2-L3 et en formation initiale. Il n'y a pas d'échange en L1. Malgré le désir de signer des conventions avec des pays plus attractifs (peut-être moins coûteux), il est certain que les obstacles à la mobilité étudiante</p>

	<p>sont essentiellement financiers. Le taux d'étudiants Erasmus sortants affiché est loin d'être ridicule. Celui des étudiants entrants n'est pas renseigné.</p> <p>La licence de <i>Lettres</i> offre en outre un cursus intégré avec l'université de Mayence et optionnellement celle de Bologne. La scolarité se fait en L1 dans l'université d'origine, en L2 dans l'université partenaire et en L3 sur Dijon et Mayence pour les étudiants allemands et français, avec un semestre 6 dans l'université d'origine. Ce cursus concerne malheureusement peu d'étudiants français, la pratique de l'allemand se raréfiant : le dossier ne donne aucun chiffre.</p> <p>Un enseignement général de littérature et de langue française a été mis en place à l'intention des étudiants Erasmus entrants.</p> <p>Quatre langues vivantes sont offertes aux étudiants de <i>Lettres</i>, anglais et espagnol dont deux (allemand, italien) sont offertes en mutualisation avec les formations d'<i>Information-Communication</i>.</p> <p>S'ajoutent des dispositifs d'<i>e-learning</i> en anglais, ainsi que deux projets originaux, l'un de projection de films en anglais liés au programme, l'autre de pratique théâtrale autour de textes de Shakespeare.</p> <p>La préparation au Certificat de compétence en langue de l'enseignement supérieur (CLES) est rendue possible dans l'emploi du temps du semestre 5.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement a lieu normalement selon la procédure Admission post-Bac (APB). On notera cependant un effort attentif au niveau de la Journée portes ouvertes pour permettre aux étudiants de mieux évaluer les attentes et les débouchés de la formation. Quelques étudiants issus de CPGE entrent en réorientation en L1 ou L2.</p> <p>Sur le premier semestre, des activités de tutorat sont organisées, certaines obligatoires, d'autres sur la base du volontariat. Elles rencontrent un franc succès, mais semblent, comme on pouvait le craindre, être délaissées par les étudiants qui pourraient en tirer le meilleur profit. Aucun chiffre ne vient hélas étayer cette constatation.</p> <p>Comme on l'a vu, l'articulation des parcours au sein de la formation de <i>Lettres</i> est suffisamment souple pour permettre à l'étudiant de fluctuer dans ses choix sans mettre en cause l'acquisition de compétences préprofessionnelles sur l'ensemble de la licence. Des réorientations sont cependant possibles, au sein de l'UFR ou même venant d'autres formations, sur décision d'une commission de validation qui examine autant les résultats que la motivation de l'étudiant.</p> <p>Le Centre des pratiques de l'écrit et de l'oral se présente comme une plateforme ressource commune aux étudiants de l'université, destinée à les soutenir dans leurs difficultés d'expression écrite ou orale.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Si un enseignement à distance est proposé, les contraintes financières ne lui permettent pas d'offrir le même éventail d'options que l'enseignement en présentiel, il propose un simple parcours FLE.</p> <p>Le CFOAD permet de prendre en compte les attentes particulières des étudiants en situation spécifique. Le Pôle handicap gère au niveau de l'université les situations problématiques et permet de dispenser un enseignement comme des évaluations adaptées.</p> <p>Des ressources d'<i>e-learning</i> existent pour l'enseignement de l'anglais. Le reste n'est pas documenté précisément.</p> <p>Le rapport d'autoévaluation constate un certain nombre d'initiatives mises en place par les enseignants (ressources en ligne, etc.) ou par les étudiants (groupe Facebook). Mais il ne semble pas qu'il y ait au niveau de l'UFR ou de l'université de ressource capable de fédérer et d'organiser ces initiatives : c'est une des demandes qui ressort du rapport d'autoévaluation.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les évaluations des étudiants se font dans les règles, et donnent lieu à un jury reprenant toutes les notes de tous les enseignements. Le Contrôle continu (CC) est privilégié, même si un examen terminal intervient parfois. Il a lieu sous forme d'écrits comme d'oraux.</p> <p>S'il est indiqué que les étudiants ayant obtenu 20 ECTS par semestre au lieu de 30 peuvent de façon dérogatoire accéder à l'année suivante, rien n'est indiqué concernant leur réussite et leur poursuite d'études.</p> <p>L'enseignement à distance propose une formation unique adaptée à son public, notamment en renonçant à la semestrialisation (le détail du dispositif n'est pas autrement explicité).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Des UE transversales peuvent être ajoutées à la formation. Elles offrent surtout aux étudiants une ouverture appréciable sur le monde du travail, associatif et sur d'autres activités : UE sport, UE culture, UE engagement étudiant, UE comprendre un milieu de travail, UE « entrepreneuriales ». Elles sont considérées comme apportant à l'étudiant 5 ECTS supplémentaires.</p> <p>On regrette l'absence d'indication du volume horaire des UE dans l'Annexe descriptive au diplôme (ADD). Il n'est pas fait mention de portefeuille de compétences, ni dans le dossier, ni dans l'ADD.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le travail effectué par l'OVE est largement insuffisant. Selon lui, 55% des étudiants obtenant une licence s'inscrivent en master dans l'université, c'est le département qui indique que la majorité des autres étudiants prépare les concours d'enseignement (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré - CAPES, Professeur des écoles - PE). On n'a aucun retour ni sur les succès à 24 mois, ni sur les étudiants qui présentent immédiatement des concours administratifs, etc.</p> <p>Les enquêtes menées au sein du département n'ont pas les moyens de suivre les diplômés.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation de l'Université offre un service généralement apprécié pour l'autoévaluation des formations. S'il n'existe pas de conseil de perfectionnement et que l'on n'évoque pas de structure comparable, les résultats des enquêtes (effectuées lors des cours, ce qui donne un bon taux de réponse) sont confiés aux enseignants. Des évaluations de l'ensemble de la formation ont lieu régulièrement et leurs résultats sont transmis aux responsables des années.</p> <p>Les résultats des enquêtes sont discutés au cours des réunions de département et ont pu donner lieu à des aménagements dans la nature et le poids relatif de certains enseignements.</p> <p>Il ne semble pas que l'on ait de retour effectif sur le détail de ces aménagements et l'idée d'un Conseil de perfectionnement n'est pas encore à l'ordre du jour, ce qui est en l'état particulièrement regrettable.</p>

Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion
de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

